



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 13/08/2021

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Appel à la vigilance pour le chassé-croisé du 15 août

Pour le dernier chassé-croisé de la saison estivale, Georges-François Leclerc, préfet du Nord, a demandé aux forces de police et de gendarmerie de multiplier les contrôles sur l'ensemble du réseau départemental pour lutter contre les facteurs accidentogènes : non respect du code de la route, vitesse, imprudence, alcool et drogue.

Une attention particulière sera portée sur les automobilistes et motocyclistes, les deux catégories d'usagers qui comptabilisent le plus de personnes décédées au cours de l'année 2021.

Au 31 juillet 2021, le bilan provisoire de l'accidentologie pour le département du Nord fait état de :

- **54 personnes décédées** (34 en 2020 à la même période) dont 13 piétons (plus 10 tués par rapport à 2020), 5 cyclistes (plus 3 tués par rapport à 2020), 1 cyclomotoriste, 14 motocyclistes (plus 6 tués par rapport à 2020), 19 automobilistes (plus 4 tués par rapport à 2020), 2 conducteurs autres catégories (un tracteur et un quad) ;
- **533 accidents corporels** (368 en 2020) ;
- **650 personnes blessées** (459 en 2020).

Ces chiffres sont alarmants au regard de la période de confinement qui a entraîné une baisse de la circulation routière pendant plusieurs semaines. Sur les sept premiers mois de l'année 2021 :

- **le nombre de personnes tuées augmente de 59 %** par rapport à l'année 2020 sur la même période (soit plus 20 tués) ;
- **les usagers vulnérables** (piétons, cyclistes, cyclomotoristes et motocyclistes) **représentent 61 % des tués** contre 44% en 2020 sur la même période (plus 17 points) ;
- **le nombre de piétons tués a fortement augmenté** par rapport à l'année 2020 sur la même période (plus 333%, soit plus 10 tués).

Les usagers de la route sont donc invités à faire preuve de la plus grande vigilance, à respecter les règles du code de la route et à conduire prudemment, pour leur sécurité et celle des autres. Chacun doit également adapter sa conduite aux conditions de trafic.

Pour rappel, en 2020 le bilan du week-end du 15 août faisait état de 10 accidents corporels dont 4 graves .

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Rappel de quelques consignes de sécurité et de vigilance :

- Les contrôles du véhicule avant de prendre la route :
 - vérifier les freins, la direction, les phares et les feux, la batterie et les balais d'essuie-glace ;
 - contrôler l'état, l'usure et la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours ;
 - nettoyer les feux et les phares
 - compléter les niveaux : huile, liquides de frein et de refroidissement, lave-glace ;
 - s'assurer d'avoir à bord : un éthylotest, un triangle de pré-signalisation, un gilet de sécurité ;
 - veiller à avoir le matériel nécessaire au changement de roue, une trousse à pharmacie et une lampe de poche ;
 - penser au pare-soleil, aux lunettes de soleil et emporter des boissons rafraîchissantes non alcoolisées.

- Respecter les limitations de vitesse : la vitesse est à la fois un facteur déclencheur de l'accident, mais aussi un facteur aggravant :
 - plus la vitesse augmente, plus le champ visuel est réduit ;
 - rouler vite fatigue, oblige le conducteur à traiter un grand nombre d'informations dans un minimum de temps et à adapter en permanence sa vision ;
 - la vitesse induit un stress qui entraîne fatigue et perte de vigilance, deux facteurs importants d'accidents ;
 - en cas d'accident, le choc est plus violent, et les conséquences plus graves. Tout choc frontal au-dessus de 80 km/h entraîne quasi inévitablement la mort ou des séquelles irréversibles pour tout passager, même ceinturé.

- Ne pas prendre la route après avoir consommé de l'alcool ou de la drogue :
 - le champ visuel est rétréci et la perception du relief, de la profondeur et des distances est modifiée ;
 - la sensibilité à l'éblouissement est plus importante et la vigilance et résistance à la fatigue diminuent ;
 - la coordination de vos mouvements est perturbée ;
 - l'effet désinhibant de l'alcool amène le conducteur à sous-évaluer les risques et à surestimer ses capacités.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex